



<https://latribunelibre.com/emploi/automaticien-f-h-384>

Automaticien F/H

Description

Vous intervenez au sein d'une équipe dynamique spécialisée sur des projets d'automatismes industriels, dans les phases d'étude, de conception, réalisation et mise en service.

Vous êtes une personne appréciant le terrain, les interventions variées et le travail en équipe !

Le poste à pourvoir offre une grande richesse et polyvalence à travers divers projets, allant de la programmation de divers gammes d'automates à la configuration des éléments d'informatique industrielle :

- la rédaction d'analyse fonctionnelle,
- d'analyse organique,
- la programmation d'automates et superviseurs,
- la rédaction de cahiers de recette,
- la réalisation des tests,
- les mises en service sur site,
- la formation des utilisateurs.

Qualifications

Vous avez des connaissances techniques ou au moins côtoyé en contexte professionnel, un des domaines suivants :

- Automates programmables industriels Siemens et/ou Schneider.
- Supervisions PCVue et/ou Citect et/ou Intouch et/ou RSView et/ou WinnCC, et/ou Topkapi et/ou Panorama, etc.

Vous maîtrisez l'informatique industrielle et notamment les communications industrielles :

- Les communications réseaux
- Profibus, Profinet, Ethernet, Modbus...

Vous avez une maîtrise totale en lecture de schémas.

Un sens aiguisé de la communication et du relationnel constitue un atout indispensable.

Les + du poste :

La possibilité de progresser et de vous épanouir dans votre travail grâce à l'échange de pratiques et le soutien de l'ensemble des salariés d'AI aux parcours et compétences diversifiés.

Une proximité managériale.

Un accompagnement dans la gestion de votre carrière.

Des missions diversifiées et de l'autonomie.

Les avantages AI :

Organisme employeur

Automatique et Industrie

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL EN SYSTÈMES ET LOGICIELS INFORMATIQUES

Lieu du poste

19031, BRIVE LA GAILLARDE, BRIVE LA GAILLARDE, France

Date de publication

13 octobre 2025 à 21:07

Valide jusqu'au

12.11.2025

Tickets restaurant de 9€ (dont la part patronale est de 5.39€/JT), mutuelle de base prise en charge à plus de 90% (reste à charge pour le salarié 13.33€/mois), participation et intéressement aux bénéfices de l'entreprise, avantages CSE, remboursement à 75% de l'abonnement de transport en commun et/ou prise en charge de l'indemnité kilométrique vélo, télétravail à hauteur de 2 jours/semaine (autorisé selon les besoins du projet et après la validation de la période d'essai).